

Annonces légales et officielles

sudouest-legales.fr - sudouest-marchespublics.com - Affilié à francemarches.com

Avis administratifs et judiciaires

Enquêtes publiques

so_pp_71741010



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté municipal du 4 août 2021, M. François BAYROU, maire de la ville de Pau, a ordonné l'ouverture d'une enquête publique pour le déclassement du domaine public communal de la voirie communale en impasse qui dessert l'unique accès à l'entreprise NPP sise au 35 avenue Léon Blum par le rond-point Frantz Toussaint depuis l'avenue Léon Blum à Pau, est soumis à enquête publique.

À cet effet :
M. Jean-Luc ESTOURNES a été désigné en qualité de commissaire enquêteur.
 L'enquête sera ouverte en mairie de Pau du **mercredi 1^{er} septembre 2021 au jeudi 16 septembre 2021 inclus**.
 Pendant cette période, le dossier d'enquête publique sera consultable à l'accueil de l'Hôtel de Ville de Pau, place Royale, aux jours et heures d'ouverture suivants : les lundi, mercredi, vendredi de 8h45 à 17 heures; le mardi de 10h30 à 17 heures; le jeudi de 8h45 à 18h30.
 Pendant la durée de l'enquête, des observations pourront être consignées sur le registre de l'enquête déposé à l'accueil de l'Hôtel de Ville de Pau.
 Le public pourra également adresser ses observations pour être annexées au registre d'enquête par courrier postal à l'attention du commissaire enquêteur à l'adresse suivante :
 M. Jean-Luc ESTOURNES - Commissaire enquêteur - Mairie de Pau - Service foncier - place Royale BP 1508 - 64036 Pau Cedex
 À l'issue d'un délai de 30 jours après la clôture de l'enquête, les rapports et les conclusions du commissaire enquêteur pourront être consultés au service foncier de la commune de Pau, Villa Ridgway, 26 avenue des Lilas.

François BAYROU
Maire de Pau

so_pp_71741000



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté municipal du 4 août 2021, M. François BAYROU, maire de la ville de Pau, a ordonné l'ouverture d'une enquête publique pour le déclassement du domaine public des emprises foncières constituant des stationnements en pied d'immeubles des résidences Anglas sise 2-4-6 rue du 8 mai 1945 et Arrémoult sise 4-6-8 rue du Maréchal Juin proposé dans le cadre du projet de rénovation urbaine engagé au sein du quartier Saragosse.

À cet effet :
M. Jean-Luc ESTOURNES a été désigné en qualité de commissaire enquêteur.
 L'enquête sera ouverte en mairie de Pau du **mercredi 1^{er} septembre 2021 au jeudi 16 septembre 2021 inclus**.
 Pendant cette période, le dossier d'enquête publique sera consultable à l'accueil de l'Hôtel de Ville de Pau, place Royale, aux jours et heures d'ouverture suivants : les lundi, mercredi, vendredi de 8h45 à 17 heures; le mardi de 10h30 à 17 heures; le jeudi de 8h45 à 18h30.
 Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir les observations à l'Hôtel de Ville, place Royale, le **mercredi 15 septembre 2021 de 8h45 à 17 heures**.
 Pendant la durée de l'enquête, des observations pourront être consignées sur le registre de l'enquête déposé à l'accueil de l'Hôtel de Ville de Pau.
 Le public pourra également adresser ses observations pour être annexées au registre d'enquête par courrier postal à l'attention du commissaire enquêteur à l'adresse suivante :
 M. Jean-Luc ESTOURNES - Commissaire enquêteur - Mairie de Pau - Service foncier - place Royale BP 1508 - 64036 Pau Cedex
 À l'issue d'un délai de 30 jours après la clôture de l'enquête, les rapports et les conclusions du commissaire enquêteur pourront être consultés au service foncier de la commune de Pau, Villa Ridgway, 26 avenue des Lilas.

François BAYROU
Maire de Pau

so_pp_71730270



Commune de Pardies

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE Projet de première modification du Plan local d'urbanisme

Par arrêté du 2/08/2021, le maire de la commune de Pardies a ordonné l'ouverture de l'enquête publique relative au projet de première modification du Plan local d'urbanisme.

Ce projet a été soumis à l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement, qui, par une première décision du 31/03/2021 a soumis le dossier à évaluation environnementale, puis a émis une seconde décision du 05/07/2021.

L'enquête publique se déroulera le **lundi 30 août 2021 à partir de 9 heures au mercredi 29 septembre 2021 jusqu'à 17 heures**.

Le dossier d'enquête publique pourra être consulté :
 Sous format papier, en mairie de Pardies, sise 7 rue Henri IV - 64150 Pardies, aux jours et heures habituels d'ouverture, soit du lundi au vendredi de 9h30 à 12 heures et de 14h15 à 18 heures.
 Sous format numérique sur les sites internet de la communauté de communes de Lacq-Orthez (www.cc-lacqorthez.fr) et de la mairie de Pardies (www.pardies.fr), accessibles 7 jours sur 7, 24 heures sur 24.

Un accès au dossier dématérialisé est par ailleurs garanti en mairie sur un poste informatique mis à disposition du public sur rendez-vous pris auprès du secrétariat (05 59 60 16 71).

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra :
 - directement consigner ses observations sur le registre d'enquête publique tenu en mairie, aux jours et heures habituels d'ouverture,
 - les adresser par écrit au commissaire-enquêteur via l'adresse postale de la mairie : Mairie de Pardies 7 rue Henri IV - 64150 Pardies
 - les transmettre par voie électronique au commissaire-enquêteur, via l'adresse électronique suivante : mairie.pardies@wanadoo.fr.

M. Joseph FERLANDO, commissaire-enquêteur, désigné par décision de la Présidente du Tribunal administratif en date du 19/05/2021, recevra le public en mairie, les :
Lundi 30 août 2021 de 9h à 12 heures
Jeudi 16 septembre 2021 de 14h à 17 heures
Mercredi 29 septembre 2021 de 14h à 17 heures

En raison de la situation sanitaire en cours liée à la COVID 19, le public est invité à se doter de matériel d'écriture personnel et à porter obligatoirement un masque.

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur, transmis au maire dans un délai d'un mois à l'expiration de l'enquête, seront tenus durant un an à la disposition du public à la mairie et sur les sites internet de la communauté de communes de Lacq-Orthez et de la mairie de Pardies. Les personnes intéressées pourront en obtenir communication.

À l'issue de l'enquête publique, le projet de première modification du Plan local d'urbanisme éventuellement modifié pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur sera soumis à approbation du conseil municipal de la commune de Pardies.

so_pp_71730270



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE Plan local d'urbanisme

Par arrêté municipal du 2 août 2021, M. François BAYROU, maire de la ville de Pau, a ordonné l'ouverture d'une enquête publique pour le déclassement du domaine public de la voirie communale de la voirie en impasse qui dessert l'unique accès au parking souterrain de la station Le Félix depuis la place Popreault.

À cet effet :
M. Jean-Luc ESTOURNES a été désigné en qualité de commissaire-enquêteur.
 L'enquête sera ouverte en mairie de Pau du **mercredi 1^{er} septembre 2021 au jeudi 16 septembre 2021 inclus**.
 Pendant cette période, le dossier d'enquête publique sera consultable à l'accueil de l'Hôtel de Ville de Pau, place Royale, aux jours et heures d'ouverture suivants : les lundi, mercredi, vendredi de 8h45 à 17 heures; le mardi de 10h30 à 17 heures; le jeudi de 8h45 à 18h30.
 Pendant la durée de l'enquête, des observations pourront être consignées sur le registre de l'enquête déposé à l'accueil de l'Hôtel de Ville de Pau.
 Le public pourra également adresser ses observations pour être annexées au registre d'enquête par courrier postal à l'attention du commissaire enquêteur à l'adresse suivante :
 M. Jean-Luc ESTOURNES - Commissaire enquêteur - Mairie de Pau - Service foncier - place Royale BP 1508 - 64036 Pau Cedex
 À l'issue d'un délai de 30 jours après la clôture de l'enquête, les rapports et les conclusions du commissaire enquêteur pourront être consultés au service foncier de la commune de Pau, Villa Ridgway, 26 avenue des Lilas.

François BAYROU
Maire de Pau

Sud Ouest marchés publics

Entreprises, inscrivez-vous aux alertes automatiques
 Tous les marchés du Sud-Ouest 100 % gratuit
 sur sudouest-marchespublics.com



Un service des quotidiens du Groupe Sud Ouest



Sud Ouest auto-moto

Les nouveautés
 au banc d'essai
chaque vendredi
dans
votre journal
 et sur

sudouest.fr/sport/auto-moto/



Sud Ouest immobilier

Les constructeurs
 de maison
 individuelle
chaque mardi
dans
votre journal
 et sur

www.sudouest-immo.com

En partenariat avec

 Demain commence ici!



À la découverte du

Médoc gourmand

Découvrez la gastronomie
 du Médoc et ses producteurs
 grâce au chef Jean-Luc Beauflis.

EN VENTE
 CHEZ VOTRE MARCHAND
 DE JOURNAUX ET CHEZ VOTRE LIBRAIRE

128 pages, broché, 21 x 29,7 cm

22 €

Éditions SUD OUEST
www.editions-sudouest.com

